



Réf. Farde e-Assemblées : 2335218

N° OJ : 137

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/04/2020

Objet : Musées 2020 : Subside nominatif de 200.000,00 EUR accordé à l'asbl Atomium lors du vote du budget 2020.-
Convention.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et son article 117;

Considérant les besoins de l'asbl Atomium afin de mener à bien l'acquisition d'équipements et les aménagements aux standards de conservation du ADAM-Brussels Design Museum (système de climatisation, espace d'exposition permanent, sas d'isolation, stores, etc.);

Considérant que dans la liste des transferts votée par le Conseil communal en sa séance du 09/12/2019 avec le budget 2020 un subside nominatif spécifique pour un montant de 200.000,00 EUR a été accordé à l'asbl Atomium pour ce projet;

Considérant la nécessité de conclure une convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Atomium pour fixer les conditions et modalités d'octroi de ce subside;

Considérant les crédits disponibles à l'article 77110/52252 du budget extraordinaire 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrête :

Article unique : Les termes de la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Atomium sont adoptés.

Annexes :

[AE1/Convention Atomium \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)